

CONSEIL D'ADMINISTRATION MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ

MARDI 25 JUIN 2024

COMPTE-RENDU

Fait à Saint-Gervais-sous-Meymont, le 9 juillet 2024

La Présidente de la Maison du tourisme

Corinne MONDIN

PRÉSENTS

Membre de droit

Céline AUGER, Communauté de Communes Billom Communauté

Vice-présidente en charge du pôle territoire, information touristique et relations locales de la MDT du Livradois-Forez

Bernard BERAUD, Communauté de Communes Ambert Livradois Forez

Annick FORESTIER, Communautés de Communes Entre Dore et Allier

Vice-présidente en charge du pôle relation client, relation commerciale de la MDT du Livradois-Forez

Alain MOLIMARD, Communauté de Communes Ambert Livradois Forez

Corinne MONDIN, Parc Naturel régional du Livradois-Forez

Présidente de la MDT du Livradois-Forez

Pierre ROZE, Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne

Membres actifs

François ANSEL, VV Demeures du Lac

Bernard AUROY, Randonnée en Livradois-Forez

Vice-président en charge de la randonnée au sein de la MDT du Livradois-Forez

Nicole BOUCHERAT, Les Marguerites du Lotz

Arnaud DE CADIER DE VEAUCE, Château des Martinanches

Jean JALLAT, Les champs d'Ail de Billom

Trésorier de la MDT du Livradois-Forez

Didier LAMBERT, Centre historique du monde des Sapeurs-Pompiers

Christine MILLER, Moulin de la Passerelle

Secrétaire de la MDT du Livradois-Forez

Alain NERON. Domaine du Faux Martel

Vice-président en charge du pôle marketing de la MDT du Livradois-Forez

Présidents des collectivités membres

Tony BERNARD, Communauté de communes Thiers Dore et Montagnes

Autres participants

Benoît BARRES, directeur de la MDT du Livradois-Forez

Sandrine ROCHAS, responsable pôle administratif de la MDT du Livradois-Forez

EXCUSÉS / ABSENTS

Frédéric CHONIER, Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne,

Vice-président en charge des relations extérieures

Michelle CIERGE, Communautés de Communes Entre Dore et Allier, pouvoir à Annick Forestier

Pierre CONTIE, Communauté de communes Thiers Dore et Montagnes

Marie-Paule DAUPHIN, Association Routes des Métiers

Jean DELAUGERRE, Communauté de Communes Billom Communauté

Christophe DURAND, Coutellerie Arbalète, pouvoir à Didier Lambert

Chantal FACY, Communauté de Communes Ambert Livradois Forez

Damien GATIGNOL, La Villa Dinette

Valérie GOBILLARD, Le Clos Goëlle

Membre du bureau de la MDT du Livradois-Forez

Guy GORBINET, Communauté de Communes Ambert Livradois Forez

Trésorier adjoint de la MDT du Livradois-Forez

Gérard GUILLAUME, Communauté de Communes Billom Communauté

Bernard LORTON, Parc naturel régional Livradois-Forez

Patrick SAUZEDDE, Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne

Helen SLICK, La Paresse en Douce

A - AFFAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

<u>Pôle accueil – information – relations locales</u>

- I Schéma d'accueil et de diffusion de l'information touristique : stratégie et plan d'action
- II Packs partenaires 2025
- III Billetterie
- IV Journée des savoir-faire
- V Labellisation FFC du Tour VTT du Livradois-Forez

Pôle marketing

- VI Magazine de destination 2025
- VII Jeu-concours
- VIII Plan de promotion de Destination grand R

Pôle relations clients et relations commerciales

IX - Salon CSE avec l'Agence régionale du Tourisme

Pôle administration

X – Achat de matériel informatique

B - INFORMATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- XI Schéma de développement touristique durable la destination Livradois-Forez
- XII Schéma de développement touristique du Puy de Dôme

Pôle accueil - information - relations locales

- XIII Programme des Balades Nature et Patrimoine
- XIV Bilan de la fréquentation des BIT des vacances d'hiver et du printemps
- XV Pots d'accueil estivaux

Pôle marketing

- XVI Nouveau site internet
- XVII Bilan des opérations salons du printemps 2024
- XVIII Relation presse : bilan intermédiaire
- XIX Plan de promotion mutualisé
- XX Programme de promotion des PNR en lien avec l'ART : bilan intermédiaire
- XXI Sortie film ail de Billom

Pôle relations clients et relations commerciales

- XXII Partenariat CSE Michelin 2024 : bilan intermédiaire et journée de présentation
- XXIII Vente d'excursions et de séjours groupes : bilan intermédiaire
- XXIV Bilan des opérations commerciales, marché des BtoB (1er semestre)

Pôle administration

- XXV Taxe de séjour
- XXVI Mouvement de personnel
- XXVII Frais de déplacement des administrateurs de la Maison du tourisme

Questions diverses

A – AFFAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I - SCHÉMA D'ACCUEIL ET DE DIFFUSION DE L'INFORMATION

Élue référente : Céline Auger

Le Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information (SADI) est une démarche qui permet d'améliorer l'accueil des visiteurs sur l'ensemble de la destination : l'accueil dans les stations de transport (gare, aire d'autoroute, etc.), dans les sites touristiques et les sites naturels, l'accueil numérique, l'accueil chez les prestataires touristiques, etc.

La première phase a permis la définition des orientations du SADI grâce à l'appui d'une chargée de mission (financée par Leader et les communautés de communes). Les orientations adoptées sont les suivantes :

- 1 Organiser les flux et le maillage de la diffusion de l'information. (STRUCTURATION)
- 2 Cocoonner les visiteurs en leur proposant un accueil de qualité et des outils d'information adaptés. (QUALITE DE L'ACCUEIL)
- 3 Amplifier la connaissance du territoire auprès des visiteurs. (CONNAISSANCE).
- 4 Structurer une politique d'accueil à distance (numérique, téléphonique, etc.). (ACCUEIL À DISTANCE)
- 5 Engager la politique touristique vers des pratiques plus durables. (DÉVELOPPEMENT DURABLE)

Après concertation avec les différents partenaires et notamment les communautés de communes et le syndicat mixte du PNR, il est proposé un plan d'action à 3 ans, comprenant les actions suivantes :

L'amplification d'actions déjà engagées

- Aménagements des bureaux d'information touristique (BIT). En complément des aménagements réalisés ou prévus, il s'agit de rendre plus gaies et vivantes certaines des vitrines. Certaines d'entre elles comprendraient de beaux visuels de la destination.
- Accueil hors les murs. La Maison du tourisme organise régulièrement des accueils « hors les murs » pour renseigner les visiteurs lors de manifestations locales, au cœur des marchés, ou au sein d'établissements comme des musées ou médiathèques. A ce jour, elle ne dispose pas de mobilier lui permettant d'assurer dans de bonnes conditions cette prestation. Il est proposé de créer un mobilier d'accueil (en deux exemplaires) qui puisse être utilisé sur sites d'intérieur et d'extérieur.
- **Traduction des supports pour les clientèles étrangères**. La Maison du tourisme souhaite mieux adapter ses outils de renseignement des visiteurs à certains publics dont les clientèles étrangères. Il est prévu des prestations de traduction de l'ensemble des supports.
- Plan de formation des acteurs touristiques. La Maison du tourisme organise tous les ans un programme de formation au profit des acteurs touristiques. Au cours des 3 prochaines années

il est prévu d'amplifier cette dynamique autour de 2 thématiques : le développement durable et le numérique. Et d'organiser tous les ans un colloque "tourisme de demain" pour inciter élus et acteurs locaux à mieux prendre en compte les logiques de développement durable.

- Programme de balades nature et patrimoine. La Maison du tourisme organise depuis plusieurs années, en concertation avec le PNR Livradois-Forez, un programme de balades nature et patrimoine encadrées par des accompagnateurs de moyenne montagne et des guides conférenciers. Au cours des prochaines années, elle prévoit une amplification du programme avec de nouveaux sites et de nouvelles dates.
- Outils de découverte du territoire. Les vacanciers aiment bien avoir des outils de découverte sur leur lieu de vacances. Le PNR avait imaginé des "malles au trésor" présentes dans plus de 80 hébergements touristiques intégrant des outils d'observation de la nature, des objets fabriqués localement, des jeux pour les enfants en lien avec le territoire, des guides et des ouvrages. L'objectif serait d'équiper de nouveaux hébergements avec de nouveaux outils de découverte du territoire (éventuellement une Malle ou d'autres outils à imaginer avec les acteurs touristiques locaux).
- Pass découverte numérique. La Maison du tourisme a créé en 2024 un pass découverte entre 7 sites incontournables de la destination pour favoriser leur fréquentation via des "renvois" de visiteurs (grâce un système de réduction). A partir de 2025, il est proposé de faire évoluer ce pass pour le rendre plus moderne via une application numérique dédiée permettant : la vente en ligne, une meilleure analyse des flux, le développement de la gestion de la relation client.

La mise en place de nouvelles actions

- Point d'information touristique et relais d'information touristique. En complément du réseau de bureaux d'information touristique, la Maison du tourisme pourrait créer un réseau de Points d'information touristique (PIT) et de Relais d'information touristique (RIT). Les PIT seraient équipés d'écrans numériques dynamiques valorisant la destination et de présentoirs en bois sur pied. Les RIT seraient équipés de façon plus légère. Tous auraient un présentoir sur pied, permettant de présenter de la documentation.
- Création d'une collection de visuels « Livradois-Forez ». Afin de développer le sentiment d'appartenance au Livradois-Forez, il est proposé de créer une collection de 5 visuels valorisant la destination pour ensuite les diffuser sur l'ensemble des sites touristiques du territoire (un support par communauté de communes, un support valorisant le manifeste de la destination).
- Partenariat avec les aires d'autoroutes (Limagne et Haut-Forez). Ces aires sont très fréquentées par des visiteurs qui traversent les destinations. L'objectif est de leur donner envie d'y passer quelques jours de vacances. En concertation avec les concessions des aires d'autoroute, la Maison du tourisme pourrait créer en leur sein des espaces d'information touristique dédiés au Livradois-Forez
- Circuits culturels. Le Livradois-Forez comprend de nombreux circuits culturels intéressants. On peut citer: les visites de bourgs, les circuits d'art roman, les circuits Paysage d'écrivains, la route des métiers, la route des fromages, les circuits des PAH, les circuits livret-famille du secteur ALF, les circuits du Gallimard, les circuits du Guide vert, la route des châteaux d'Auvergne (7 en Livradois-Forez), etc. La Maison du tourisme pourrait mieux les valoriser et commencer par mieux les formaliser en termes de parcours et de contenu culturel.
- Guide d'accueil numérique. La Maison souhaiterait créer, comme à l'Ile de Ré, un roadbook numérique permettant aux visiteurs de repartir des BIT ou de chez un prestataire avec des données touristiques personnalisées en fonction de leurs demandes. Une sorte de carnet de voyage personnalisé et régulièrement remis à jour. Ce projet serait réalisé en partenariat avec l'OT des Combrailles.

L'animation du programme nécessiterait la réaffectation d'un poste dédié à cette mission pour une période de 3 ans.

L'ensemble de la stratégie et du plan d'action seront présentés en séance.

Le coût prévisionnel du programme pour la période 2025-2027 est détaillé dans le tableau ci-dessous :

Opérations	TOTAL HT
Aménagement des vitrines des bureaux d'information touristique	3 240 €
Pass découverte	17 500 €
Equipement de Point d'information touristique (PIT) et Relais d'information touristique (RIT)	26 092 €
Création d'une collection d'illustrations "Livradois-Forez" pour les prestataires touristiques locaux (hébergements et sites d'activité)	7 340 €
Création d'espaces d'informations « Livradois-Forez » sur les aires d'autoroute (Haut-Forez, Limagne)	16 000 €
Equipements d'accueil des visiteurs "hors les murs"	10 970 €
Adaptation de supports pour les clientèles étrangères	3 000 €
Plan de formation des acteurs touristiques à l'accueil (dont agents de la MDT) et colloque " le tourisme de demain"	18 000 €
Programme des Balades nature et patrimoine accompagnées	18 000 €
Outils de découverte du territoire	32 500 €
Création d'un guide d'accueil numérique mutualisé (Roadbook) / investissement et fonctionnement	14 944 €
Animation du programme SADI	197 772 €
TOTAL	365 358 €

Le plan de financement prévisionnel HT pour la période 2025-2027 est le suivant :

- Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (contrat de Parc) : 12 192 €
- Programme Leader : 251 318 €
- Communautés de communes (sous réserve, en cours de concertation) : 40 045 €
- Autofinancement : 61 802 €
- Total : 365 358 €

Le Conseil d'administration décide à l'unanimité

- d'adopter le Schéma d'accueil et de diffusion de l'information ;
- de solliciter les financements du programme européen Leader pour un montant prévisionnel de 251 318 € ;
- de réorganiser les services de la Maison du tourisme pour dédier un poste à l'animation de ce schéma d'accueil et de diffusion de l'information ;
- d'autoriser la Présidente à signer toute convention afférente.

II - PACKS PARTENAIRES 2025

Élue référente : Céline Auger

La Maison du tourisme a mis en place plusieurs packs partenaires (pack prestataire, pack publicitaire, pack réseau, pack évènements majeurs) formalisant le partenariat avec les acteurs touristiques du territoire.

Les services proposés pour 2024 sont disponibles ici : guide-partenaire-2024.pdf (vacances-livradois-forez.com)

Il est proposé pour 2025 :

- I une évolution du pack prestataire ;
- II une évolution du pack publicitaire ;
- III une évolution du pack réseau ;
- IV une évolution du pack « événement majeur » ;
- V le maintien de certains services aux prestataires touristiques non-partenaires ;

I - PACK PRESTATAIRE: ÉVOLUTIONS 2025

Il est proposé de renouveler le pack partenaire et d'y apporter les évolutions suivantes.

Évolutions de certains services

PRESTATIONS	CONTENU
DIFFUSION DE LA DOCUMENTATION DANS LES BUREAUX	Suite au programme d'aménagement des BIT, la présentation de la documentation a été revue : un présentoir valorisant les 10 incontournables de la destination, un présentoir disposant des sites et activités de proximité (périmètre de la communauté de communes de référence), un présentoir consacré aux festivités. Les autres documentations sont disponibles à la demande. Cet aménagement est également mis en œuvre dans les BIT qui n'ont pas encore été rénovés.
ACHAT DE PRODUITS BOUTIQUE À TARIF PRÉFÉRENTIEL	Certains prestataires offrent à leurs visiteurs des cadeaux de bienvenue. Dans le cadre de la valorisation de nos savoir-faire via les boutiques des BIT, la Maison du tourisme négocie des tarifs pour l'achat de produits de bouche ou artisanaux. Outre les topoguides locaux et la vente d'un coffret de couteaux de Thiers, la Maison du tourisme étofferait ainsi la gamme de produits disponibles aux prestataires partenaires via un bon de commande une fois par an.
PRÉSENTATION DES PARTENAIRES DANS LE MAGAZINE	Un travail est actuellement mené pour faire évoluer le magazine de destination. Les partenaires "activités et restaurants" seront présentés de manière différente.

Proposition de nouveaux services

PRESTATIONS	CONTENU
RÉCUPERATION DU MAGAZINE	Pour limiter les envois postaux, il est proposé aux partenaires de venir récupérer le Magazine directement dans le bureau d'information touristique le plus proche. Il est néanmoins possible de choisir l'envoi.

NB : sans que cela soit mentionné dans les services du pack, la Maison du tourisme a mis en place un pass de découverte. Ce dernier permet aux clients de bénéficier de tarifs réduits dès la 2º structure visitée. Cette proposition sera ajoutée dans le descriptif du service « outils d'accueil du territoire », afin d'être mis en avant et porté à la connaissance des partenaires et donc de leurs clients.

<u>Tarifs</u>
Il vous est proposé d'augmenter les tarifs en 2025 de 5 € soit :

Type de prestataires tou	ristiques	Tarif H.T. 2024 (hors cotisation)	Proposition tarifaire pour 2025 (hors cotisation)
	Hôtel-restaurant (plus de 20 lits) Village de vacances Camping (avec hébergements de loisirs)	105€	110 €
HÉBERGEMENT TOURISTIQUE	Meublé de tourisme de plus de 20 lits Gîte de groupe ou d'étape de plus de 20 lits Auberge de pays et hôtel-restaurant (- 20 lits) Restaurant (sans chambre d'hôte)	85 €	90€
	Chambre d'hôte Meublé de tourisme (- de 20 lits) Camping (sans hébergements de loisirs) Restaurant (- de 20 couverts)	65 €	70 €
	Site touristique (+ 5 000 visiteurs) : musée, site de visite, artisan et producteur proposant une visite.	85€	90 €
PRESTATAIRE D'ACTIVITÉ	Site touristique (- 5 000 visiteurs) : musée, site de visite, artisan et producteur proposant une visite. Prestataire d'activité (pédestre, équestre, vélo, activités hivernales, pêche, loisirs de l'air, escalade, etc.)	65 €	70€
MULTI-ACTIVITÉS	-	120 €	125 €

Il est proposé aux membres d'un réseau touristique partenaire de la Maison du tourisme, une réduction à appliquer sur son propre pack partenaire prestataire (donc individuel) de 20 € H.T.

1. Informations générales

Le démarrage de la campagne débuterait le 1^{er} octobre 2024 pour une clôture au 30 novembre 2024. Un courrier d'information, signé de la présidente, sera adressé aux acteurs touristiques pour préciser que passé le délai du 30 novembre les restaurants et les activités ne pourront pas bénéficier d'un encart dans le magazine de destination.

La campagne de mise à jour s'étalerait du 1er octobre au 28 décembre 2024.

II - L'ÉVOLUTION DU PACK PUBLICITAIRE

Il est proposé de faire évoluer le pack publicitaire.

1. Pack shopping

Contenu du pack shopping

PRESTATION	ARGUMENTAIRE
PACK SHOPPING VISIBILITE SUR LE SITE INTERNET DE LA DESTINATION (PARTIE SEJOURNER – ACHETER LOCAL)	Ce pack est réservé aux producteurs, commerçants et artisans ne proposant pas de visites (et ne pouvant donc prendre de pack partenaire) mais souhaitant une visibilité de leur offre.

Tarif

Il est proposé une évolution pour atteindre 45 € sans adhésion (au lieu de 40 €).

2. Encarts publicitaires dans le magazine de destination

Il est proposé deux évolutions.

Evolution des tarifs des espaces publicitaires

Format	Tarif H.T. 2024	Proposition Tarif H.T. 2025
⅓ de page	150 €	155 €
1/4 de page	250 €	255 €
½ page	450 €	455 €
Publireportage	400 €	405 €
1 page intérieure quadrichromie	900 €	900 €
2e ou 3e de couverture quadrichromie	1 000 €	1 000 €

Il est proposé une évolution de 5 € sur les tarifs pour la création d'un espace publicitaire :

Format	Tarif H.T. 2024	Proposition tarifaire 2025
⅓ de page / ¼ de page	40 €	45 €
½ page et page entière	70 €	75€

Maintenir la possibilité d'achats d'espaces publicitaires à des sites majeurs (hors Livradois-Forez)

Il est proposé de maintenir la possibilité d'achats d'espaces à des prestataires touristiques hors Livradois-Forez, qui n'ont pas d'activité concurrente avec des prestataires du territoire pour :

- sensibiliser les visiteurs à l'existence de sites majeurs en dehors du Livradois-Forez ;
- développer l'autofinancement de la Maison du tourisme.

Il est proposé de limiter cette possibilité :

- à des sites majeurs de proximité (qui sont généralement identifiés dans une page spéciale du magazine) à savoir : le Pal, la chaîne des Puy (UNESCO) / panoramique des dômes, Vulcania, l'aventure Michelin, la Cité du Design à Saint-Etienne (UNESCO), Vichy et ses sources (UNESCO), Clermont-Ferrand, le musée archéologique de la bataille de Gergovie, le Sancy, le Parc animalier d'Auvergne, le Puy-en-Velay, etc.
- à certains espaces publicitaires (pas de possibilité d'acheter de 2^{ème} et 4^{ème} de couverture, ni d'acheter de publireportages);
- en faisant en sorte que le nombre de pages valorisant des publicités hors territoire Livradois-Forez reste, somme toute, limité.

Il est proposé d'appliquer une majoration des tarifs pour ces sites extérieurs au territoire à hauteur de 50 %. La grille tarifaire serait la suivante :

Format	Tarif H.T.
½ page	675 €
1 page intérieure quadrichromie	1 350 €

III – ÉVOLUTION DU PACK RÉSEAU 2025

Le pack réseau est réservé aux groupements de prestataires touristiques du territoire. Il est proposé de ne pas faire de changement du pack réseau de maintenir son contenu et d'augmenter son tarif.

1. Maintien des services existants

Les services génériques

- La promotion du réseau dans les éditions qui concernent son / ses activité(s)
- La documentation en libre-service dans les bureaux d'information touristique
- La présentation générique du réseau sur le site internet de la Maison du tourisme
- La valorisation de l'actualité du réseau sur la page Facebook de la Maison du tourisme
- La diffusion de la documentation du réseau dans les bourses d'échanges touristiques départementales
- La réservation et la vente des offres packagées du réseau avec l'Open System
- La représentation du réseau aux journées de découverte et de rencontres locales

Le service réservé aux réseaux engagés dans une démarche soutenue par le Parc naturel régional Livradois-Forez

- Une page de publicité dans le magazine de destination.

2. Augmentation des tarifs

Il est proposé d'augmenter de 10 € le plafond de contribution des réseaux soit :

Pour les réseaux engagés dans une démarche soutenue par le Parc naturel régional Livradois-Forez :

- une part variable de 9 € H.T. / membre du réseau
- tarif plafonné à 340 € H.T. pour le réseau (au lieu de 330 € HT)

Pour les réseaux présents sur le périmètre de la Maison du tourisme :

- une part fixe de 90 € H.T. + une part variable de 9 € H.T. / membre du réseau
- tarif plafonné à 340 € H.T. pour le réseau (au lieu de 330 € HT)

IV - ÉVOLUTION DU PACK « ÉVÈNEMENT MAJEUR »

Il vous est proposé d'augmenter le tarif du pack évènement majeur ainsi que les services existants.

1. Structures concernées

La Maison du tourisme du Livradois-Forez propose un partenariat aux évènements majeurs du Livradois-Forez pour mutualiser des moyens visant à mieux faire connaître conjointement d'un côté l'événement, et de l'autre le territoire. Le principe est donc de développer des complémentarités d'actions entre les partenaires.

Sont considérés comme évènements majeurs concernés ceux ayant un impact au-delà de la « région Auvergne » et disposant de moyens de communication.

Le partenariat comprend 2 volets :

- 1 cadre commun, identique à chacune des conventions entre la Maison du tourisme et les évènements majeurs partenaires ;
- 1 cadre de partenariat spécifique à chacun des évènements identifiant les collaborations en termes de communication (complémentaires au cadre commun) via des services à la carte.
 Nouveauté : proposition de prêt de matériel aux couleurs du code de marque pour les salons/opérations de promotion.

2. Tarifs

Il est proposé d'augmenter le tarif de 10 € soit 210 € HT + adhésion de 30 € (si l'évènement n'a pas également souscrit un autre pack incluant l'adhésion).

V – LES SERVICES PROPOSES POUR LES NON-PARTENAIRES

La Maison du tourisme offre quelques services pour les prestataires touristiques même non-partenaires, à savoir :

- mise à disposition des documents de la MDT ;
- invitation aux journées de rencontres locales et journée de découverte ;
- diffusion des lettres et notes d'information de la Maison du tourisme ;
- intégration des animations dans les supports de communication de la Maison du tourisme (site internet, guide des animations locales...);
- mise à jour de la fiche d'information du prestataire dans la base de données Apidae selon un nouveau mode de fonctionnement avec la mise en service du nouvel outil « Open Edit ».

Le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- d'adopter les principes suivants ci-dessous :
 - o les évolutions du pack prestataire avec une augmentation de 5 euros/pack ;
 - les évolutions du pack publicitaire avec une augmentation de 5 euros sur certains services;
 - les évolutions du pack réseau avec un plafond de contribution passant à 340 € (au lieu de 330 € HT);
 - les évolutions du pack « événements majeurs » avec une augmentation de 10 €
 :
 - o le maintien des services aux prestataires touristiques non-partenaires ;
 - d'autoriser la Présidente à signer toute convention afférente.

III - BILLETTERIE

Élue référente : Céline Auger

Le 13 juin 2023, le conseil d'administration avait modifié le principe de commissionnement appliqué au service de billetterie utilisée par les organisateurs d'événements :

- augmentation de la commission applicable à chaque billet de 6 % (au lieu de 5 %);
- suppression du plafonnement de 200 € pour les événements organisés par les mairies.

Le système de déplafonnement aurait un impact surtout pour 2 mairies, celle de Thiers et d'Ambert.

Mairie	CA billetterie (base 2023)	Simulation commission MDT à 6 % sans plafonnement
Ambert	12 123 €	627 €
	(En 2022 : 16 045 €)	(en 2022 : 963 €)
Thiers	11 380 €	682 €
	(En 2022 : 4 629 €)	(en 2022 : 278 €

La mairie d'Ambert a sollicité la MDT pour réétudier la question de la suppression du plafonnement. Pour les 2 premiers spectacles 2024, le chiffre d'affaires de la billetterie d'Ambert est de 15 510 € (soit sur la base à 6%, la commission serait de 931 €).

Analyse financière actuelle du système de billetterie de la MDT

Dépenses

- Charges de personnel billetterie (un mi-temps) : environ 14 000 €
- Outil numérique (passerelle entre le logiciel de caisse et le site internet) : 1 050 €
- Conseil et impression des billets en BIT (sur la base de 3 000 billets vendus en comptoir, 10 min par billet) : 9 000 €
- Total : 24 000 € (sans les coûts de gestion comptable, administrative et de maintenance)

Chiffre d'affaires

90 000 €

Recettes:

- 2500€

« Déficit d'activité »

- 18 500 €

Autres indicateurs

Nombre de billets vendus : 7 000

- Coût moyen/billet : 3,4 €.

Lors du conseil d'administration du 7 mars dernier, il avait été proposé :

- d'adopter des conditions commerciales de billetterie spécifiques pour les communes, à savoir un taux de commissionnement sans plafond limité à 3% au lieu de 6 %;
- d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.

Compte tenu du résultat du vote (4 voix contre, 14 abstentions, 4 voix pour) il avait été décidé à l'unanimité de retravailler cette question et de la présenter lors d'un prochain conseil d'administration.

Le conseil d'administration décide de confirmer la décision du 13 juin 2023 et donc de maintenir un taux de commission de billetterie à 6 % sans plafond pour l'année 2024 pour l'ensemble des partenaires billetterie.

IV - JOURNÉE DES SAVOIR-FAIRE

Élue référente : Céline Auger

Pour la 2e année, la Maison du tourisme s'associe avec les Gîtes de France et la Route des métiers pour mener une opération estivale à destination des hôtes des Gîtes de France, mais ouverte au grand public. L'événement aura lieu le mardi 9 juillet de 14 h à 18 h au château d'Aulteribe comme l'an passé. La volonté est de mettre en avant les spécificités du territoire, dont les savoir-faire. C'est pourquoi la Route des métiers, un réseau fort et structurant pour la destination est impliquée dans le projet. Le programme est le suivant : animations, visite du château, marché de producteurs, goûter offert.

Le conseil d'administration décide :

- d'adopter la réalisation de cet événement ;
- d'autoriser la Présidente à signer toute convention afférente.

V - LABELISATION FFC DU TOUR VTT DU LIVRADOIS-FOREZ

Élu référent : Bernard Auroy

Le PNR Livradois-Forez et les centres FFC et VTT du territoire ont créé, il y a quelques années, le Tour VTT du Parc naturel Livradois-Forez. La Maison du tourisme en assure l'entretien et la promotion.

Dans le cadre du projet de développement de Destination Grand R, associant 4 Centres VTT, 6 communautés de communes et 4 offices de tourisme, il est envisagé de faire la promotion des itinéraires ne répondant qu'aux critères de l'une des 2 fédérations (fédération française de cyclisme ou fédération française de cyclotourisme).

Afin que le tour VTT puisse faire l'objet d'une promotion mutualisée dans le cadre de la démarche Destination Grand R, il vous est proposé de faire labeliser le Tour VTT du Parc naturel Livradois-Forez par la FFC (Fédération Française de Cyclisme).

L'engagement de la Maison du tourisme serait :

- Changement du nom en Grande Traversée VTT du Livradois-Forez (nom apposé sur le balisage).
- Règlement d'une cotisation annuelle de 900 €.
- Entretien léger des chemins, garantir le passage (conventions de passage).
- Balisage annuel : le balisage du Tour VTT ne respectant pas les normes de balisage FFC, la réfection du balisage devrait être effectuée au cours des 2 prochaines années, coût estimé du matériel 2 000 € pris en charge sur le budget du PNR, re-balisage partiel par un saisonnier de la MDT.
- Pose d'un panneau charté au départ de l'itinéraire (1 départ aux 4 vents ou au Lac d'Aubusson en lien avec la porte d'entrée Espace Grand Air et ajout d'1 nouveau départ à Ambert aussi en lien avec Espace Grand Air). La maitrise d'ouvrage pourrait être une des collectivités partenaires.
- Être évalué à hauteur de 10 % à 15 % de l'itinéraire par la FFC avant le 30 septembre de chaque année.
- Promotion: faire apparaître sur tous les documents relatifs au VTT, le titre et logo « Grande Traversée VTT-FFC » et logo FFC, promotion numérique et gratuite de l'itinéraire (Livradois Forez Rando + site auvergne-livradois-forez), la mise à jour de notre topoguide papier Chamina lors de la prochaine réédition.
- Animation : organisation d'un événement annuel en lien avec la Grande Traversée du Livradois Forez à VTT. N'est pas requis pour cette année mais doit être étudié sérieusement dès 2025.
 Peut correspondre à une randonnée VTT, une compétition, un stage, un séjour touristique.
- Accueil : numéro de téléphone pour les renseignements, mention des points d'accueil pour être renseigné, valorisation des hébergement 3 km autour ou 20 minutes max, etc.

Les avantages :

- Faire partie du club des 15 Grandes Traversées VTT en France (intégration du guide des grandes traversées). Communication et promotion étendue à la FFC et son réseau (magazines spécialisés, articles site web, salons, etc).
- Intégrer l'itinéraire dans l'ensemble des propositions d'Espace Grand R.

Le conseil d'administration suggère de développer un réseau de bénévoles pour l'entretien du balisage de la Grande Traversée du Livradois-Forez à VTT, et décide à l'unanimité :

- de faire labeliser le tour VTT du PNR Livradois-Forez par la Fédération Française de Cyclisme;
- d'engager une dépense de 900 € correspondant à la cotisation annuelle à la Fédération Française de Cyclisme ;
- d'autoriser la Présidente à signer toute convention afférente.

VI - MAGAZINE DE DESTINATION

Élu référent : Alain NERON

Le magazine *Vacances et loisirs* est devenu un incontournable reconnu de la destination. Après 6 années d'existence, il est proposé, de lui apporter quelques évolutions :

- lui redonner "un coup de neuf"
- limiter la pagination pour des raisons économiques
- mieux jouer la complémentarité avec le site internet et le dossier de presse
- atténuer les quelques remarques négatives : les redondances entre la partie magazine et le carnet d'idées ; lourdeur du cahier d'idées, etc. tendre encore davantage vers un mixte magazine / guide touristique qui soit plus « tendance ».
- mieux valoriser encore le positionnement expérientiel de la destination

Proposition de nouvelle organisation

Le magazine est actuellement découpé en 2 parties :

- La partie magazine proprement dite
- La partie carnet d'idées

Il est proposé de la faire évoluer en 3 parties :

- Comprendre le Livradois-Forez. On y donnerait quelques clés pour comprendre la destination (les 10 incontournables, le PNR et les 4 micro-destinations, etc.)
- Carnet d'inspirations. Ce sera le corps du magazine. On y présenterait une typologie d'une dizaine d'inspirations autour des grandes activités à pratiquer en Livradois-Forez. Pour chacune d'entre elles, une grande photo, un texte de présentation, des exemples d'expériences à vivre et une courte présentation des partenaires en lien.
- Carnet pratique / Organiser son voyager.

Exemple d'organisation d'une inspiration.

Page 1 : Titre "Se plonger dans l'histoire de la coutellerie thiernoise, de la papeterie ambertoise et de la céramique gallo-romaine" avec photo pleine page

Page 2 et 3 : Textes de présentation générique de l'inspiration : importance du couteau, du papier et de la céramique en Llvradois-Forez, quelques chiffres clés, anecdotes, portraits d'un artisan, etc.

Page 4 et 5 : présentation d'expériences.

- Expérience 1 : Se plonger dans l'histoire de la coutellerie thiernoise et même faire son propre couteau (ex : Vallée des rouets / Musée de la coutellerie / Cité des couteliers / Vallée des usines / La bonne trempe / Chazeau / Vieilles lames / Inserfac / Arbalète / Fontenille / Robert David / Le fidèle / Forge de Balhur).
- Expérience 2 : Comprendre l'évolution de la sigillée gallo-romaine à la céramique contemporaine (ex : Musée de la céramique, Salamandre poterie ; Atelier du potier).
- Expérience 3 : Le papier : de la pâte au livre (Moulin Richard de Bas, Moulin de Nouara, Manufacture d'images, Livre d'or)

Pour chacune des expériences, présentation des sites d'activités partenaires avec nom, commune, présentation de l'activité en une phrase, téléphone, site internet. Contrairement aux années précédentes, il n'y aurait plus un détail précis de chaque partenaire (que l'on peut retrouver mis à jour directement sur le site internet).

Après une analyse comparative des magazines de destination touristique, le nouveau magazine s'inspira notamment de deux magazines de destination, à savoir

- Le guide l'Alsace, 108 expériences à vivre et à partager : https://app.avizi.fr/fichiers/preview/5ffefccf89eed/12980-492
- Le guide Dinan Cap Fréhel: https://www.dinan-capfrehel.com/wp-content/uploads/2024/02/dinan-mag-2024-calameo.pdf

2 - Coût prévisionnel

L'objectif étant de diminuer la pagination, le coût d'impression serait moindre. Par contre, en première année de refonte, des dépenses supplémentaires devraient être engagées pour faire évoluer la charte graphique, enrichir le magazine de nouvelles photographies et confier cette nouvelle rédaction à un journaliste.

	Coût prévisionnel 2025 (HT)	Coût 2024 (pour mémoire) HT	
Rédaction	3 500 €	3 490 €	
Mise en page	7 700 €	1892 €	
Illustration	4 000 €	0 €	
Traduction	800 €	800 €	
Impression	25 000 €	29 208 €	
TOTAL	41 000 €	35 390 €	

3 - Plan de financement prévisionnel

	Financement prévisionnel 2025 (HT)	Financement 2024 HT
		(pour mémoire)
Vente d'espaces publicitaires (*) / hors packs partenaires	12 000 €	9 300 €
Autofinancement	29 000 €	26 090 €
TOTAL	41 000 €	35 390 €

^(*) Démarchage cette année des grosses structures touristiques de proximité.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- d'éditer le magazine 2025 suivant les principes d'évolution ci-dessous pour un montant prévisionnel de 41 000 € HT ;
- d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.

VII - JEU-CONCOURS 2025

Élu référent : Alain NERON

La Maison du tourisme propose de renouveler l'organisation annuelle d'un jeu-concours. Son objectif est de collecter les informations consenties des participants, afin de les inviter à s'inscrire à la lettre d'information touristique (diffusée à chaque saison). Cette inscription permettant de faire connaître aux participants la destination "Livradois-Forez", de susciter l'envie de venir y vivre des "expériences", voire de les fidéliser. Deux opérateurs "partenaires", gestionnaires d'hébergements touristiques, ont fait part à la Maison du tourisme de leur intention de faire don de deux séjours :

- Georges Champain d'un week-end de 3j/2 nuits pour 2 personnes au chalet-gîte les Erables, à Dorat (valeur : 208 €)
- François ANSEL, d'une semaine pour 4 personnes au village-vacances Les Demeures du lac, à Saint-Rémy-sur-Durolle (valeur : 950 €)

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- de mettre en place le jeu-concours annuel pour un montant prévisionnel de 500 € (dépôt de l'expédition chez l'huissier de Justice et honoraires pour le tirage au sort) ;
- d'autoriser la Présidente à signer toute convention afférente.

VIII - PROMOTION DE DESTINATION GRAND R

Élu référent : Alain NERON

Destination Grand R est un espace VTT qui regroupe 4 espaces VTT, 7 communautés de communes et 4 offices de tourisme. Deux comités de pilotage « Destination Grand air » se sont tenus les 8 février et 14 mai derniers.

A cette occasion il a été validé les principes suivants

- Périmètre de l'espace : 7 communautés de communes
- Nom de l'espace : Destination grand R
- Types de circuits : labelisés FFC (cyclisme) et FFCT (cyclotourisme)
- Organisation :1 comité de pilotage associant tous les partenaires avec une présidence tournante. 3 commissions de travail (promotion, aménagement, entretien).
- Coût du programme : aménagement et promotion : environ 500 000 € sur 3 ans.

L'ensemble des documents de la démarche sont consultables à l'adresse suivante : 09 COPIL plan d'actions identité visuelle 14.05.2024 - Google Drive

Le plan de promotion à 3 ans a été construit de la façon suivante :

Mission	Budget			
	2024	2025	2026	TOTAL
3.1 - SE DOTER D'OUTILS COMMUNS				
A. Produire une charte éditoriale complète	- €	- €	- €	Compris dans la prestation animation
B. Créer une banque d'images et de vidéos	9 000 €	2 200 €	2 200 €	13 400 €
C. Développer une version 2 du site internet	15 000 €	1 000 €	1 000 €	17 000 €
D. Concevoir des documents print et numérique communs	6 950 €	2 000 €	2 000 €	10 950 €
E. Créer un kit à destination des professionnels	2 000 €	800 €	2 000 €	4 800 €
F. Mettre en place et animer les réseaux sociaux	4 000 €	1 000 €	1 000 €	6 000 €
G. Créer des produits dérivés identitaires	- €	- €	- €	- €
3.2 - DIFFUSER L'IMAGE ET L'OFFRE AU NIVEA	U RÉGIONAL			
A. Diffuser l'offre auprès des médias	12 000 €	10 000€	12 000 €	34 000 €
B. Mettre en place des campagnes de référencement payant	- €	2 000 €	2 000 €	4 000 €
C. Mener une campagne de promotion sur les métropoles de proximité	- €	20 000 €	2 000 €	40 000 €
D. Créer des partenariats d'image	3 000 €	2 000 €	2 000 €	7 000 €
3.3 - DIFFUSER L'IMAGE ET L'OFFRE AU NIVEA	U NATIONAL			<u>.</u>
A. Diffuser l'offre auprès des médias	- €	- €	25 000,00 €	25 000 €
B. Mettre en place des campagnes de référencement payant	- €	- €	4 000,00 €	4 000 €
C. Participer à des événements dédiés	- €	5 000 €	5 000 €	10 000 €
D. Soutenir les événements existants et accueillir un événement	- €	5 000 €	5 000 €	10 000 €
E. Diffuser l'offre auprès des tours opérateurs spécialisés	- €	1 500 €	- €	1 500 €
F. Intégrer les actions menées par les départements et la région	- €	- €	- €	sans objet
TOTAUX	51 950 €	52 500 €	65 200 €	187 650 €

Synthèse

ACTION	2024	2025	2026	TOTAL
Action 3.1 - Se doter d'outils communs	36 950 €	7 000 €	8 200 €	52 150 €
Action 3.2 - Promotion au niveau régional	15 000 €	34 000 €	36 000 €	85 000 €
Action 3.3 - Promotion au niveau national		11 500 €	39 000 €	50 500 €
TOTAUX	51 950 €	52 500 €	83 200 €	

Ce plan de promotion serait piloté par le groupe des offices de tourisme. La contribution financière serait répartie entre les 4 offices de tourisme partenaires, soit pour la Maison du tourisme :

2024: 12 987, 5 €
2025: 13 125 €
2026: 20 800 €

En dernière minute, en complément du tableau ci-dessus présenté en comité de pilotage de Destination grand R, le collectif a proposé de rajouter la participation au salon rock d'Azur à hauteur de 20 000 €. Ce qui correspondrait à une contribution de la Maison du tourisme de 5 000 €.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- d'engager la programmation de promotion de destination Grand R pour 2024 à hauteur de 17 987,50 € (12 987,50 € + 5 000 €) sous réserve du financement de ce programme spécifique par les 2 communautés de communes partenaires de destination Grand R à savoir Thiers Dore et Montagne et Ambert Livradois-Forez;
- d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.

IX - SALON COMITÉS D'ENTREPRISE 2024

Élue référente : Annick FORESTIER

Dans sa stratégie commerciale, la Maison du tourisme affiche un positionnement sur le marché des loisirs, segment individuel, en passant par l'intermédiaire de revendeurs/intermédiaires du tourisme.

Pour ce faire, elle a réalisé un ensemble de séjours qu'elle propose déjà à son principal partenaire qu'est le CSE Michelin à Clermont-Ferrand, demandeur de séjours de proximité.

C'est dans ce contexte que l'ART (Agence régionale du tourisme) propose à certains partenaires régionaux, dont la Maison du tourisme, de participer au salon « Eluceo Lyon, le salon des élus CSE et des responsables groupe », sous la bannière "Auvergne Rhône Alpes Tourisme" les 25 et 26 septembre 2024 au Groupama Stadium à Lyon.

Une contribution financière de 1 000 € est demandée par participant.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité:

- de valider la participation de la Maison du tourisme au salon « Eluceo Lyon, le salon des élus CSE et des responsables groupe » pour un montant de 1000 € HT correspondant à un emplacement sur le stand "Auvergne Rhône-Alpes Tourisme";
- d'autoriser la Présidente, à signer toute convention afférente.

X - MATÉRIEL INFORMATIQUE

Élue référente : Corinne MONDIN

Dans le but de permettre aux services marketing et commercial de produire des contenus photo et vidéo qualitatifs et adaptés aux différents supports, la MDT souhaite équiper un nouveau poste collectif d'une licence Adobe (suite complète) à compter du 1er juillet 2024.

Par ailleurs certaines postes informatiques (fixes et portables) acquis entre 2018 et 2019 arrivent en fin de vie. Il est proposé d'acquérir, pour ceux qui le permettent et ne sont plus couverts par la garantie, du petit matériel (barrettes de ram supplémentaires, etc.) afin de prolonger leur durée de vie, et de procéder à l'achat de nouveaux postes pour assurer la continuité de service de l'ensemble de la flotte.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- d'engager les dépenses liées aux outils informatiques précédemment citées pour un montant total de 2 000 € HT ;
- d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.

B - INFORMATIONS

XI – SCHÉMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU LIVRADOIS-FOREZ

Élue référente : Corinne MONDIN

Le PNR Livradois-Forez en concertation avec les collectivités locales a lancé l'élaboration d'un nouveau schéma de développement de l'offre touristique du Livradois-Forez. Cette mission est animée par le cabinet d'étude : MDP Consulting.

Les CR des ateliers organisés en présence des acteurs touristiques locaux sont consultables ici : Atelier 28 mai 2024 - OneDrive (sharepoint.com)

XII - SCHÉMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU PUY DE DOME

Élue référente : Corinne MONDIN

Le conseil départemental du Puy-de-Dôme a lancé l'élaboration d'un nouveau schéma de développement touristique.

La présentation du projet est consultable ici : <u>Présentation</u>

Deux réunions sont organisées pour les prestataires touristiques et élus locaux :

- 24 juin de 14h à 17h : salle de l'Eclat à Vulcania ;
- 25 juin de 9h à 12h, salle des fêtes de Montpeyroux.

XIII - PROGRAMME DES BALADES NATURE ET PATRIMOINE

Élue référente : Céline Auger

Le conseil d'administration de la Maison du tourisme du 7 mars dernier a adopté le programme des Balades nature et patrimoine, soutenu par le PNR Livradois-Forez dont la coordination et la promotion sont assurées par La Maison du tourisme.

193 balades sont proposées du 1er juin au 31 octobre 2024 pour découvrir la nature et les patrimoines du Parc, déclinées autour de 5 thématiques : nature et paysages, patrimoines et histoire, en famille, au crépuscule, balade autrement. Les balades sont encadrées par des accompagnateurs qualifiés : accompagnateur moyenne montagne, guide-conférencier, animateur nature diplômé...

42 balades sont proposées par la Maison du tourisme, dont 13 visites sont conduites par les guidesconférenciers de la MDT et 29 balades sont commandées à des accompagnateurs extérieurs.

En termes de communication et de promotion, une bonne partie des balades sont réservables en ligne et dans les bureaux d'information touristique. La brochure (diffusée en séance) est tirée à 4 000 exemplaires et est largement diffusée sur le territoire.

Les partenaires de la Maison du tourisme peuvent bénéficier d'une visite gratuite de leur choix pour 2 personnes. Une réduction du 20 %, votée est appliquée à tous les clients des prestataires d'hébergement partenaire qui réserveront en ligne une visite produite par la Maison du tourisme.

Télécharger le guide des balades nature et patrimoine 2024 en cliquant sur le lien <u>bnp-2024-def-bd.pdf</u> (<u>auvergne-livradois-forez.com</u>)

XIV – BILAN DE LA FRÉQUENTATION DES BIT PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Élu référent : Céline Auger

1. Vacances d'hiver 2024

La fréquentation au comptoir des BIT a progressé de près de 20 % par rapport à 2023. À noter une baisse dans les bureaux secondaires mais une progression dans les bureaux principaux. L'activité téléphonique reste globalement stable.

Nb de contacts guichet	2024	2023	Évolution 2024/2023
Ambert	185	139	33%
Arlanc	19	24	-21%
Billom	135	113	19%
Courpière	26	44	-41%
Olliergues	7	17	-59%
Saint-Anthème	44	34	29%
Thiers	139	95	46%
Total	555	466	19%

Nb de visiteurs	2024	2023	Évolution 2024/2023
Ambert	287	214	34%
Arlanc	28	35	-20%
Billom	185	163	13%
Courpière	35	59	-41%
Olliergues	10	25	-60%
Saint-Anthème	83	48	73%
Thiers	316	264	20%
Total	944	808	17%

Nb d'appels téléphoniques	2024	2023	Évolution 2024/2023
Ambert	132	131	1%
Arlanc	2	8	-75%
Billom	42	32	31%
Courpière	5	7	-29%
Olliergues	1	20	-95%
Saint-Anthème	9	49	-82%
Thiers	150	82	83%
Total	341	329	4%

2. Vacances de printemps 2024

À l'inverse des vacances d'hiver, la fréquentation dans les BIT chute de 8 % en nombre de visiteurs et les appels téléphoniques accusent une baisse de 28 %. Les conditions climatiques ont impacté le déplacement des visiteurs excursionnistes et touristes.

Nb de contacts guichet	2024	2023	Évolution 2024/2023
Ambert	261	435	-40%
Arlanc	28	47	-40%
Billom	181	258	-30%
Courpière	67	69	-3%
Olliergues	4	31	-87%
Saint-Anthème	62	100	-38%
Thiers	296	358	-17%
Total	899	1298	-31%

Nb de visiteurs	2024	2023	Évolution 2024/2023
Ambert	467	590	-21%
Arlanc	35	66	-47%
Billom	285	282	1%
Courpière	84	95	-12%
Olliergues	4	47	-91%
Saint-Anthème	85	66	29%
Thiers	905	892	1%
Total	1865	2038	-8%

Nb d'appels téléphoniques	2024	2023	Évolution 2024/2023
Ambert	114	149	-23%
Arlanc	0	7	-100%
Billom	70	122	-43%
Courpière	14	12	17%
Olliergues	1	9	-89%
Saint-Anthème	39	59	-34%
Saint-Germain l'Herm	0	0	-
Saint-Rémy sur Durolle	0	0	-
Thiers	119	135	-12%
Total général	357	493	-28%

XV - POTS D'ACCUEIL ESTIVAUX

Élue référente : Céline Auger

La Maison du tourisme participe à des pots d'accueil organisés par les structures d'hébergement de plus de 100 lits pendant la saison estivale.

Le programme estival des pots d'accueil pour la saison 2024 est le suivant :

Toute la saison estivale

- Dimanche 11h : Les Demeures du lac (Saint-Rémy-sur-Durolle)
- Lundi 9 h : Saviloisirs (Saint-Amant-Roche-Savine) à partir du 9 juillet
- Lundi 10h45 : Azuréva (Fournols) à partir du 15 juillet
- Lundi 11h : Camping Paradis (Saint-Rémy-sur-Durolle)

De mi-juillet à mi-août a minima

- Lundi 18h : Camping Les Chelles (Olliergues)
- Lundi 18 h : Camping Les Trois Chênes (Ambert)

XVI - NOUVEAU SITE INTERNET

Élu référent : Alain Néron

Le nouveau site internet Auvergne Livradois Forez est en ligne depuis le 23 mai. Le nom de domaine a été modifié. Plusieurs évolutions ont été apportées pour le rendre plus complet et ergonomique.

L'adresse : https://www.auvergne-livradois-forez.com/

XVII - BILAN DES OPÉRATIONS SALONS DU PRINTEMPS 2024

Élu référent : Alain Néron

La Maison du tourisme participe à différents salons. Le bilan des dernières opérations est le suivant.

Le salon du Randonneur à Lyon (du 22 au 24 mars)

- Fréquentation du salon : 13000 visiteurs environ

- Fréquentation du stand MDT : 356 visiteurs

- Nombre de contacts qualifiés (avec adresse e-mail) : 19

Les Journées du tourisme" à Saint-Paulien (les 13 et 14/04)

- Fréquentation du salon : 3 000 visiteurs

- Fréquentation du stand MDT : 280 visiteurs

- Nombre de contacts qualifiés (avec adresse e-mail) : 6

Coutellia (18 et 19 mai)

Fréquentation du festival : 7 000 visiteursFréquentation du stand MDT : 172 visiteurs

- Nombre de contacts qualifiés (avec adresse e-mail) : 0

Marché des potiers (25 et 26 mai)

- Fréquentation du festival : 2 000 visiteurs

- Fréquentation du stand MDT : 160 visiteurs

- Nombre de contacts qualifiés (avec adresse e-mail) : 3

XVIII - RELATION PRESSE : BILAN INTERMÉDIAIRE

Élu référent : Alain NÉRON

Le dossier de presse, et le communiqué de presse "2024" ont été adressés par l'agence Qui plus Est à :

- 137 contacts de la presse nationale (art de vivre, voyage, loisirs, culture...)
- 21 contacts correspondants régionaux pour la presse nationale (TF1, France 2, M6 ...)

Les documents sont consultables ici : https://www.auvergne-livradois-forez.com/presse/communiques-et-dossiers-de-presse-contenu-duplique/

Voici les médias qui sont en cours de relance :

- Claire Auberger > TF1
- Caroline Omond > Des Racines et des ailes
- Frédéric Badard > M6 Lvon
- Guillaume Frixon > TF1 Clermont-Ferrand
- Ingrid Pohu > France Info intéressée par un sujet Thiers / couteau et ail de Billom (suite au film)
- Clément Imbert > GEO

Bilan des accueils réalisés :

- TF1 émission "La matinale" à Thiers (coutellerie Dubost, coutellerie Fontenille-Pataud, vallée des usines, usine de la Croix de Fer, interview de Stéphane Rodier), diffusée le 09/04/2024. Avec l'agence Qui plus Est.
- France 5 "Echappées Belles en Auvergne" : la coutellerie à Thiers (visite de l'entreprise Fontenille Pataud) et l'atelier de montage d'un couteau le Thiers (coutellerie Robert David)., diffusée le 23/03/2024. Avec les services presse France de l'ART.

Bilan des apports de contenus pour les magazines :

- Prima (magazine féminin) : reportage "L'Auvergne entre Monts" (4 pages) à paraître en juin 2024. Court article invitant la lectrice à ramener un couteau Le Thiers® de son séjour en Auvergne.

XIX – PLAN DE PROMOTION MUTUALISÉ

Élu référent : Alain NÉRON

Le conseil d'administration de la Maison du tourisme a adopté la mise en place d'un plan de promotion mutualisé avec quelques acteurs touristiques majeurs de la destination. L'ensemble des actions prévues a été engagé.

Action nº 1 : le Pass

7 sites touristiques majeurs du Llvradois-Forez se sont engagés à proposer une réduction à tout détenteur présentant une carte déjà tamponnée par un autre site. Les partenaires sont les suivants :

- le musée de la Coutellerie
- le musée de la Céramique
- le château d'Aulteribe
- le moulin Richard-de-Bas
- la Maison de la Fourme d'Ambert
- la station de Prabouré
- l'Abbaye de La Chaise-Dieu

Diffusion et utilisation : à partir du 01/06/2024 jusqu'au 31/12/2024

Les outils de communication et d'information

Le « pass » (format 8,5 x 5,5 cm)





- L'affiche (formats A4 et A) et les flyers (10,5 x15 cm)



Action n° 2: l'affichage urbain

2 campagnes d'affichages ont été lancées pour les partenaires qui étaient prêts à cofinancer les opérations.

- Une campagne à Clermont-Ferrand pour La Maison de l'Améthyste
- Une campagne à Lyon pour : Les trains de la découverte, la station d'activité de montagne de Prabouré, la cyclosportive Les Copains et les Fourmofolies.

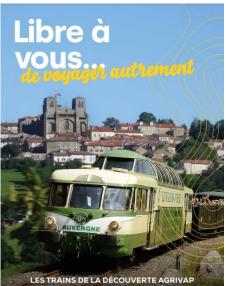
Les affiches sont les suivantes









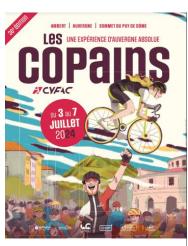


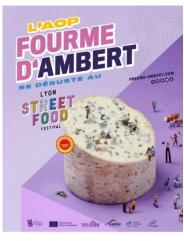
















Action n° 3 : une page de publirédactionnel dans le magazine Auvernha. Partenaires concernés : Prabouré, Aulteribe, La Chaise-Dieu, l'Ail rose de Billom, les Fourmofolies

Action n°4 : campagne sur les réseaux sociaux

CAMPAGNE PUBLICITAIRE:

Chaque publicité a une durée de deux semaines

NOM	MONTANT	DATE
L'abbaye de La Chaise-Dieu	300 euros (50% MDT- 50% partenaire)	15 avril au 3 mai 2024
Station de Prabouré	300 euros (50% MDT- 50% partenaire)	22 avril au 8 mai 2024
Musée de la céramique	300 euros (50% MDT- 50% partenaire)	21 juin au 7 juillet 2024
Fourmofolies	300 euros (50% MDT- 50% partenaire)	1ère semaine de juillet
Sites remarquables du goût	300 euros (50% MDT- 50% partenaire)	1ère semaine de juillet (à voir)

POSTS BOOSTES : Chaque post boosté a une durée de deux semaines

NOM	MONTANT	DATE
Musée départemental de la Céramique	150 euros (50% MDT- 50% partenaire)	Post n°1/2 Nuit au musée (la Nuit ds musées) 18/05 (les visuels seront à faire valider) Post n°2/2 J Patrimoine 21 et 22/09
L'abbaye de la Chaise-Dieu	150 euros (50% MDT- 50% partenaire)	1 pour juillet / 1 pour août : en attente de contact
La station de Prabouré	150 euros (50% MDT- 50% partenaire)	À définir avec Mr Philibert
Le château d'Aulteribe	150 euros (50% MDT- 50% partenaire)	n°1/4 : Visites insolites (dont château pied- nus) les 9, 18 et 25/07. N°2/4 : Pianos d'hier, talents d'aujourd'hui les 25, 26 et 29/09 . n°3/4 : Frissons au château 30 et 31/10. n°4/4 : Noël au château
Les Nuits classiques de Thiers, festival les Rencontres Arioso	150 euros (50% MDT- 50% partenaire)	N1/2 : 17 juillet. N2/2 : 16/09
Le Site Remarquable du Goût	150 euros (50% MDT- 50% partenaire)	À définir
La Route des Métiers	150 euros (50% MDT- 50% partenaire)	Post mise en ligne le 05/06 pour deux semaines
Les concerts de Vollore	150 euros (50% MDT- 50% partenaire)	14/06

XX – PROGRAMME DE PROMOTION DES PNR AUVERGNE RHONE ALPES AVEC "PARTIR ICI"

Élu référent : Alain NÉRON

La Maison du tourisme a engagé un programme de quatre nouvelles actions, relayées de manière promotionnelles par Auvergne Rhône Alpes tourisme sur le site internet "Partir Ici" afin de mettre en exergue les avantages concurrentiels de la destination et les "valeurs PNR" dont le PNR Livradois-Forez.

1/ Présentation du PNRL-F en Auvergne-RH autour de trois thèmes :

- Biodiversité fascinante,
- Le goût de la Liberté,
- Terre de rencontres et de talents

2/ Création d'un article sur le thème des vacances d'été éco-responsables

- Diffusion promotionnelle cet été pour inviter à des séjours en août
- Cibles: tribus / familles
- Intitulé de l'article : A la découverte de la biodiversité dans les hauts lieux patrimoniaux (découverte de la faune et de la flore dans l'art respectueux du voyage)
 - Tourbières et vallées glaciaires du Livradois-Forez
 - La vallée des Rouets à Thiers
 - Le chemin des Papetiers, le colporteur des jasserie à Ambert

3/ Campagne de promotion du tourisme gourmand dans les PNR.

Afin de faire découvrir le Livradois-Forez, une série d'articles viendra mettre en valeur les trois approches proposées :

- Un restaurateur : Léo Fafournoux (Toques d'Auvergne) qui représente la cuisine contemporaine des produits du territoire
 - Thème : Une expérience gustative à faire le temps d'un repas ? Une histoire de famille, deux Chefs réunis autour de la transmission « du bon »
 - o Durée : Temps d'un repas
 - Le produit emblématique de la destination : la Fourme d'Ambert.
 - o Thème : "En cuisine : concoctez votre burger à la Fourme d'Ambert AOP"
 - Durée : 1 à 2 h
 - Une démarche alimentaire alternative : Anachronique (hébergement + ateliers-repas)
 - Thème : Lieu engagé dans la transition écologique Ana'chronique se veut être un carrefour d'échanges des savoirs et des pratiques, tremplin pour incarner ce que sera demain
 - o Durée : WE avec hébergement en chambre d'hôtes

A découvrir sur le nouveau site internet "Partir Ici" :

- https://partir-ici.fr/a/en-cuisine-concocter-un-delicieux-burger-a-la-fourme-dambert-aop?id=lwo7caz6
- https://partir-ici.fr/a/restaurant-les-chenes?id=lwpms5na
- https://www.partir-ici.fr/a/anachronique2?id=lwrip4vw

A découvrir sur le nouveau site internet du Livradois-Forez :

- https://www.auvergne-livradois-forez.com/je-suis-sur-place/bouger-et-visiter/toutes-les-activites/en-cuisine-concocter-un-delicieux-burger-a-la-fourme-dambert-aop-ambert-fr-4708708/
- <u>https://www.auvergne-livradois-forez.com/je-suis-sur-place/restaurants/restaurant-les-chenes-augerolles-fr-4619629/</u>
- https://www.auvergne-livradois-forez.com/je-prepare-mon-sejour/hebergements/anachronique-marat-fr-4619506/

4/ Promotion de deux séjours immanquables en Livradois-Forez : création de deux vidéos

La Maison du tourisme a souhaité renforcer la promotion des séjours vendus "en ligne" sur le site internet en faisant intervenir une agence spécialisée dans les contenus vidéo pour les réseaux sociaux : il s'agit de l'agence MX retenue par l'ART pour proposer cette prestation aux destinations.

Les deux vidéos réalisées seront la propriété de la Maison du tourisme qui les utilisera à toutes occasions promotionnelles (salons BtoB, réseaux sociaux, etc.). Aussi, ces deux vidéos seront promues par Auvergne Rhône-Alpes tourisme (site internet "Partir Ici" et réseaux sociaux),

Il est prévu deux tournages pour promouvoir les séjours suivants :

- Amusez-vous dans un parc d'aventures de montagne :
- Marchez sur les traces des couteliers thiernois et fabriquez votre couteau Le Thiers®

XXI - FILM AIL ROSE DE BILLOM

Élu référent : Alain NÉRON

Le film "ail rose de Billom" coproduit par la Maison du tourisme les champs d'ail de Billom, la confrérie des grands goussiers et la fédération de l'ail d'Auvergne a été présenté au public en mai.

2 versions existent : une longue ; une courte.

Vidéo courte : https://www.youtube.com/watch?v=ikzcQ_Zcboc
 Vidéo longue : https://www.youtube.com/watch?v=ikzcQ_Zcboc

XXII - PARTENARIAT AVEC LE CSE MICHELIN 2024 BILAN INTERMEDIAIRE ET JOURNEE DE PRESENTATION

Élue référente : Annick FORESTIER

Le CSE Michelin a renouvelé son partenariat avec la Maison du tourisme concernant les week-ends « expériences » proposés à leurs adhérents au printemps et à l'automne.

Pour accentuer ce partenariat, une journée de présentation a été organisée en présence de l'ANCV et de nombreux autres comités d'entreprise régionaux.

Un évènementiel qui s'est déroulé en 2 temps :

 Une table ronde animée par Marc-Alexis Roquejoffre avec pour thématique le tourisme de proximité.

Intervenants: Lilian Nobilet – Directeur du CSE Michelin, Michel Desormière – Secrétaire du CSE Michelin, Christophe Boniface – Directeur commercial, ANCV, Delphine Chabert – Responsable Pôle production, Auvergne Rhône-Alpes Tourisme et Laetitia Guichard – Secrétaire du CSE BNP Paribas Lyon.

 Un workshop organisé afin que les destinations touristiques puissent promouvoir leurs séjours auprès des élus d'autres comités d'entreprise.
 A noter la présence de plus de 20 comités d'entreprises.

Retour sur les 1ères réservations, printemps 2024 :

Dates	CA printemps (2 mois)
2021	18 030.00€
2022	21 577.00€
2023	26 575.00€
2024	33 029.00€*

Des réservations sont encore possibles jusqu'au 15 juin 2024.

Constats:

- Des séjours qui restent toujours les plus plébiscités : montgolfière, écolodge bois de Luna et le parc d'activités de Prabouré,
- Des séjours qui ont tendance à s'essouffler ayant été mis sur le marché au commencement du partenariat : couteaux, améthyste, vol en avion, nuit au château de Vollore.
- Nécessité de renouveler l'offre touristique afin de garder le CA constant voire à le faire évoluer.

XXIII - BILAN DES OPÉRATIONS COMMERCIALES MARCHE DES BTOB (1ER SEMESTRE)

Élue référente : Annick FORESTIER

Le conseil d'administration a adopté l'ensemble des opérations commerciales 2024 concernant les groupes, marché des professionnels.

A la fin du 1er semestre, un pré-bilan peut être établi :

- Présentation (en visio) du territoire aux commerciaux d'Azureva dans le but d'augmenter l'offre touristique du Livradois-Forez dans leur manuel de vente,
- Participation au salon des voyages Fraizy Pithivier lesquels avaient positionnés l'offre du Livradois-Forez dans leur catalogue, formule GIR, 3 jours/2 nuits. Résultat : 27 participants pour ce séjour avec de très bons retours clients.
- Participation au salon des voyages Fitour Travel à Figeac, 18 agences réparties au sud-ouest de la France. Partage d'un stand avec le site Vulcania et élaboration d'un séjour 2 jours/ 1 nuit traversant les 2 territoires,
- Démarchage autocaristes à la Bourboule, Saint-Flour et Aurillac lors du déplacement au salon des voyages Fitour Travel. Résultat : référencement d'un séjour 3 jours / 2 nuits et d'une journée formule GIR avec le moulin bleu (Voyages SEYT, Aurillac).
- Partenariat de proximité avec les OT voisins. En pourparlers avec les OT du Puy en Velay et Clermont-Ferrand pour mettre en place un séjour de 5 jours / 4 nuits de découverte de nos territoires respectifs. Démarche identique possible avec le Roannais.

XXIV - VENTES D'EXCURSIONS ET DE SÉJOURS GROUPES : BILAN INTERMEDIAIRE

Élue référente : Annick FORESTIER

Etat des réservations groupes

Dates	CA dossiers acceptés	CA dossiers en cours	CA dossiers facturés	CA TOTAL
Accueils réalisés du 01	32 773.79€	1 384.20€	55 039.90€	89 197.89€
janvier au 10 juin 2024	(46 dossiers)	(4 dossiers)	(26 dossiers)	
Accueils <u>prévus</u> d'ici la	50 665.16€	40 575.50€	Aucun	91 240.66€
fin de l'année	(28 dossiers)	(16 dossiers)		
TOTAL	83 438.95€	41 959.70€	55 039.90€	180 438.55€

Remarques:

- La plupart des demandes de devis émane du marché des professionnels (autocaristes), vers lequel la Maison du tourisme conforte sa stratégie de vente en passant par les intermédiaires du tourisme.
- CA en hausse par rapport aux années précédentes.

XXV - TAXE DE SÉJOUR (INFORMATION)

Élue référente : Corinne MONDIN

La conférence de l'Entente a proposé de faire évoluer le montant de la taxe de séjour. Les communautés de communes ont inscrit l'affaire à leur différents conseils communautaires.

Billom communauté : 27 mai
Entre Dore et Allier : 4 juin
Ambert Livradois-Forez : 6 juin
Thiers Dore et Montagne : 20 juin

XXVI - MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Élue référente : Corinne MONDIN

Pôle accueil

- Arrêt maladie de Pascale Saint-Joanis depuis le 11 décembre 2023 et au moins jusqu'au 28 juin 2024.
- Arrêt maladie d'Audrey Planat du 12 janvier 2024 au 23 mars 2024. Rupture conventionnelle en date du 30 avril.
- Jeanne Crégut est embauchée en CDD de remplacement 24h hebdomadaire pour pallier une partie de leurs absences en tant qu'animatrice de destination pour le secteur de Billom/Lezoux.
- Embauche du 2 avril au 30 septembre 2024 de Catherine VITRY au poste d'animatrice de destination pour le secteur de Thiers Dore et Montagne

Saisonniers 2024 : pour assurer l'accueil dans les bureaux d'information touristique pendant la saison estivale, la Maison du tourisme embauche du personnel saisonnier.

Durée : du 25 juin au 31 août qui débutera par une semaine de formation en salle et visites de terrain.

Détail des saisonniers :

BIT d'affectation principaux	Nom des saisonniers	Nb d'heures hebdo
Ambert	Cannelle Parize	28
Arlanc /Ambert	Adeline Artaud	25
Billom/Lezoux	Jeanne Cregut	24
Olliergues	Martine Micolon de Guérines	26,5
Saint-Anthème	Pauline Chaix	28
Saint-Germain / Ambert	Maël Blanchard	24
Saint-Rémy-sur-Durolle	Céleste Chervin	25
Thiers	Corinne Vialon	24

Pôle marketing

 Congés maternité de Cécile de Malleray du 7 juin au 26 septembre 2023. Son remplacement au poste de Chargé de la stratégie de communication éditoriale et des productions de contenus est effectué par une agence extérieure dans le cadre d'un achat de prestations de services.

Pôle administratif

Patrick Ginet a démissionné à effet du 2 juin 2024. Il est remplacé, depuis le 21 mai, par Florian Debièvre.

XXVII - REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Élue référente : Corinne MONDIN

Aucune demande de remboursement de frais de déplacement n'a été présentée depuis le dernier conseil d'administration.

XXVIII - QUESTIONS DIVERSES

Présence de la MDT à des évènements

Ateliers tourisme organisés par le Département

Jean Jallat et Arnaud Cadier de Veauce étaient présents aux ateliers organisés par le Département, ils soulignent la nécessité d'appuyer la présence du territoire.

AG AURA Tourisme

Corinne Mondin était présente à l'AG AURA Tourisme. Elle informe que l'opération de communication autour de la Vallée de la gastronomie, qui couvre initialement un couloir allant de la Bourgogne à la Méditerranée risque d'évoluer suite au retrait du secteur marseillais. Un repositionnement est possible autour de l'axe des circuits-courts.

Date du prochain CA: jeudi 3 octobre à 17h

CONSEIL D'ADMINISTRATION

25 juin 2024

RÉSOLUTIONS

Nombre de participants à la réunion : 17

Nombre de votants présents : 15

Nombre de voix (présents et représentés) : 16

Le quorum d'1/2 de 28 (14) est atteint.

1ère RÉSOLUTION / Affaire I :

Pour	16
Contre	0
Abstention	0

2ème RÉSOLUTION /Affaire II:

Pour	
Contre	0
Abstention	0

3^{ème} RÉSOLUTION /Affaire III:

Pour	15
Contre	0
Abstention	1

4ème RÉSOLUTION /Affaire IV :

Pour	14
Contre	0
Abstention	2

5^{ème} RÉSOLUTION /Affaire V :

Pour	16
Contre	0
Abstention	0

6ème RÉSOLUTION /Affaire VI:

Pour	16
Contre	0
Abstention	0

7^{ème} RÉSOLUTION /Affaire VII:

Pour	16
Contre	0
Abstention	0

8ème RÉSOLUTION /Affaire VIII :

Pour	16
Contre	0
Abstention	0

9^{ème} RÉSOLUTION /Affaire IX :

Pour	16
Contre	0
Abstention	0

10ème RÉSOLUTION /Affaire XI:

Pour	16
Contre	0
Abstention	0

11ème RÉSOLUTION/Affaire XI:

Pour	16
Contre	0
Abstention	0